

EREN Paroisse réformée La Chaux-de-Fonds

Assemblée de Paroisse ordinaire

lundi 27 mai 2024 au Centre Paroissial

Présidence : Pierre Hirschy

Présents : voir liste de présence

Excusés : Nicole Bauer, Nicole Bertallo, Lilianne Dubois, Rico, Gabathuler, Edith Schwaar, Ginette Tanner

1. Accueil et méditation, Thierry Muhlbach

Après quelques mots de bienvenue prononcés par Thierry Muhlbach, Pierre Hirschy explique sa présence en tant que président de la séance en remplacement de Laurent Huguenin. Ce dernier a eu dernièrement de gros soucis de santé. Il va relativement bien aujourd'hui mais il était plus sage qu'il ne vienne pas ce soir. Il salue bien l'Assemblée. Celle-ci lui adresse une pensée. Merci Laurent !

Thierry Muhlbach reprend la parole et donne lecture du chapitre 12, verset 24 de l'Evangile de Jean : « *En vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de blé qui est tombé en terre ne meurt, il reste seul; mais, s'il meurt, il porte beaucoup de fruit.* »

Comme le grain de blé qui est appelé à mourir pour pouvoir germer, comme Jésus qui a dû mourir pour ressusciter, comme nos vies qui sont faites de moments de découragement et de moments d'espérance, l'Eglise doit affronter des deuils pour aller vers un renouveau. Elle doit sans cesse se remettre en question, et laisser mourir des choses pour que de nouvelles naissances soient possibles.

Notre Eglise a déjà connu de grandes transformations en 1950, 2003, 2023... il faut garder confiance et foi en ce Dieu qui a institué l'Eglise, qui nous accompagne et qui a besoin de nos forces. Nous sommes face à des deuils, des peurs, des interrogations, mais nous sommes dans l'Eglise chérie de Jésus-Christ et prions pour qu'il nous aide.

2. Validation des PV de l'Assemblée de Paroisse du 25 avril 2023 et de l'Assemblée générale de l'Eglise du 11 juin 2023

Les deux procès-verbaux sont acceptés sans modifications et à l'unanimité. Merci à France-Dominique Studer et Jacques Péter, leurs auteurs.

3. Rapport d'activités 2023, Jacques Péter (voir Document)

1. *Introduction* : aucune remarque ni question

2. *Vie spirituelle* : idem

3. *Vie communautaire*: idem

4. *Diaconie*, aucune remarque, aucune question.

A propos des « Activités Req'EREN », la parole est donnée à Mme Sandra Depezay, venue apporter quelques informations sur son rôle dans la Paroisse. Aumônière et responsable cantonale de l'activité asile des paroisses, elle est là pour apporter une aide aux bénévoles, sans qui toutes les activités offertes aux réfugiés, nombreux dans la région, ne seraient pas possibles. Si l'on en éprouve le besoin, on peut prendre contact avec elle, ou aller voir comment se passe l'activité qui intéresserait.

Elle annonce le Culte des réfugiés, le 16 juin, au Temple St-Jean à 09 :45, au cours duquel seront délivrés différents témoignages de bénévoles et de réfugiés. Merci à Sandra Depezay

5. *Présence dans la société*: aucune remarque ni question

6. *Les tâches supports* : aucune remarque ni question

7. *Activités information communication* : aucune remarque ni question

Le rapport d'activités, sans opposition, est approuvé à l'unanimité. Merci à tous les rédacteurs.

4. Comptes 2023, Frédéric Chollet, et rapport des vérificateurs des comptes, Jean-Hubert Lebet et Roland Paroz (voir Documents)

Si la situation financière de la Paroisse se solde une nouvelle fois par un déficit, on peut néanmoins relever le fait que ce dernier est moins élevé que celui de l'année dernière. Il s'élève à CHF 39'319,26 alors qu'il était de CHF 50'297,01 l'an dernier.

Après une présentation détaillée des divers postes, Frédéric Chollet livre le résumé de la situation :

- quelques déceptions : diminution des collectes à l'issue des cultes, diminution des offrandes et souscriptions, augmentation des charges des temples et du centre paroissial, impôt foncier rétroactif ;
- quelques satisfactions : augmentation des dons et legs, augmentation des offrandes lors des services funèbres, augmentation du revenu des immeubles locatifs, augmentation des locations des temples, diminution des frais généraux, possibilité de réaliser des amortissements.

Aucune question n'étant posée, la parole est donnée à Jean-Hubert Lebet.

Au cours de la révision, les vérificateurs ont pu constater que les comptes étaient tenus avec précision et rigueur.

Les comptes sont structurellement déficitaires, et le Conseil de Paroisse en est conscient. Mais il faut relever que grâce aux efforts fournis dans différents domaines, l'excédent des charges est moins élevé que l'an passé.

Les vérificateurs des comptes remercient Frédéric Chollet de son travail, ainsi que les membres du secrétariat. Ils invitent l'Assemblée à accepter les comptes 2023 et à en donner décharge au Conseil paroissial.

Avant ce passage au vote, Jacques Péter tient à expliquer pourquoi le poste des frais des ministres est plus élevé cette année que les années précédentes. Nos ministres n'ont pas touché ces dernières années les allocations auxquelles ils avaient droit, au point qu'il leur était dû CHF 14'000.- (rétroactivement sur 5 ans). Grâce à leurs sacrifices, cette somme a été réduite à CHF 8'000.- . Un grand merci à eux !

Plus personne ne demandant la parole, l'Assemblée accepte les comptes 2023 à l'unanimité.

5. Budget 2024, Frédéric Chollet (voir Documents), et élection des vérificateurs des comptes

Après l'exposé du budget 2024, qui présente lui aussi un déficit de CHF 54'000.-, Frédéric Chollet souligne le soutien précieux de particuliers faisant des dons et des legs à la Paroisse. Il relève aussi que les amortissements réguliers des emprunts se répercuteront positivement sur le montant des intérêts à payer.

Enfin, l'emprunt de CHF 300'000.- qui avait été voté lors de l'Assemblée générale du 25 avril 2023, s'est finalement concrétisé par un prêt courant de l'EREN, à un taux d'intérêt 1% inférieur à celui de la BCN pour les taux fixes à 10 ans et sans obligation d'amortissement.

Pierre Hirschy reconnaît le défi constant que pose la nécessité d'essayer d'améliorer la situation.

Didier Perrenoud entend bien ces efforts, mais s'inquiète de ces déficits année après année. Aucune stabilisation n'est-elle possible ?

Frédéric Chollet lui répond qu'il n'y a pas de miracle, et Pierre Hirschy reconnaît que même si les comptes sont meilleurs que prévus, à terme on ne peut pas continuer comme ça.

Aucune autre question n'est posée.

Le budget est adopté à l'unanimité.

Pour l'élection des vérificateurs des comptes, Roland Paroz se retirant et Jean-Hubert Lebet ne pouvant plus l'être étant donné qu'il fait désormais partie du Conseil de Paroisse, deux personnes disposées à assumer cette fonction sont recherchées. Didier Perrenoud et Marianne Jeanbourquin répondent positivement. Mme Monique Reichenbach, après la séance, se dit prête à être suppléante. Merci à eux, et merci à Roland Paroz et Jean-Hubert pour le travail accompli.

6. Proposition de réélection des ministres : Francine Cuche Fuchs, Françoise Dorier, Elisabeth Muller Renner, Thierry Muhlbach, Vy Tirman

Jacques Péter, accompagné de Geneviève Jaquet et de Nathalie Charlet, membres du Conseil de Paroisse, ont fait un bilan avec chacun(e) de nos ministres. L'ambiance de travail et la motivation sont bien meilleures depuis 2021.

Le Conseil de Paroisse propose une réélection tacite de tous, pour 6 ans. Si cette proposition est refusée, il faudra faire une élection nominative à bulletins secrets, lors d'une nouvelle Assemblée de Paroisse après les vacances d'été.

Marcel Jaquet demande ce qu'il en est de Karin Phildius, non citée dans la liste des ministres. Jacques Péter répond qu'elle prendra sa retraite en novembre et que sa réélection n'est pas nécessaire.

Et qu'en est-il de Gaël Letare ? Le Synode devra avaliser le rapport de la Commission des consécutions. Le cas échéant, l'élection de Gaël pourra avoir lieu lors d'une Assemblée de Paroisse fin septembre.

Sans opposition exprimée, l'Assemblée accepte le principe d'une réélection tacite. Pierre Hirschy se réjouit de la chance de pouvoir renouveler par applaudissement la confiance accordée à notre corps pastoral.

7. Fonctionnement de la Paroisse dès le 1er juillet 2024, Jacques Péter

Jacques Péter rappelle que son mandat d'administrateur de la Paroisse se terminera fin juin 2024. Est-il possible de faire fonctionner une paroisse sans président ? Non.

Deux questions se posent :

Comment trouver un président, attendu que la présidence est une fonction laïque qui ne peut pas être exercée par un ministre, et qu'aucun laïc du Conseil de paroisse n'est prêt à reprendre cette fonction ?

Comment financer le poste, sachant que les finances de la paroisse ne sont pas en mesure d'assumer un poste d'administrateur ?

Au cours de deux demi-jours de réflexion et de calculs arithmétiques, le Conseil de Paroisse est arrivé à la solution suivante : maintien des postes actuels de chaque ministre avec une redistribution des tâches paroissiales, et engagement d'un administrateur à 20% durant 2 ans, indépendamment des futures adaptations de postes. Jacques Péter continue de juillet à fin septembre, et un nouvel administrateur est engagé dès le 1^{er} octobre, avec un soutien de Jacques Péter d'octobre à décembre.

L'administrateur recherché devra connaître notre Eglise et être disponible pour un poste de 20% seulement.

Marcel Jaquet demande quelle solution a été envisagée pour la recherche de cet administrateur. Pierre Hirschy lui répond que ce sera par les canaux de l'Eglise, lettres de l'EREN, contact avec des paroisses limitrophes, etc.

Didier Perrenoud demande par qui l'administrateur sera rémunéré. Pierre Hirschy lui répond que les 20% seront pris sur le quota des postes attribués par l'EREN à la Paroisse : 5,4 EPT (emplois à plein temps) dès novembre 2024. La rémunération n'est donc pas à la charge de la Paroisse qui, de son côté, fournit un espace de travail, le téléphone, etc. C'est par conséquent une opération blanche financièrement pour la Paroisse.

Jacques Péter remarque qu'on peut compter sur l'aide de l'EREN en cas de gros travaux sur les temples, mais qu'il ne faut pas oublier que le canton compte 9 paroisses et que nous ne sommes pas les seuls à la solliciter.

8. Analyse et validation du nouveau planning des cultes, suite à la période d'essai depuis mai 2023

Ainsi qu'il en avait été décidé, nous avons testé la solution d'une seule célébration par dimanche, en maintenant une Sainte cène pour chaque culte. Or, même avec cette diminution, il est difficile de trouver des personnes (deux ou trois) qui servent le culte. Par conséquent, si un dimanche, il n'y a personne pour le faire, il n'y aura pas de communion.

Juliette Leibundgut regrette la suppression du culte du samedi soir à St-Jean. Jacques Péter conçoit qu'il y ait des envies, mais qui le fait ? Pierre Bauer remarque que le dimanche est plus favorable car souvent le samedi est consacré à des activités sociales, mais Juliette Leibundgut lui oppose l'idée que le samedi en fin de journée est un moment plus favorable que le dimanche matin pour amener des adolescents au culte.

La question reste ouverte, mais il faut voir aussi ce qui va se passer avec le Grand Temple.

Pierre Hirschy remercie Jacques Péter pour tout son travail et les exposés de ce soir.

9. Divers

- a) Des bénévoles sont recherchés pour les activités Req'EREN : s'adresser à Mme Depezay.
- b) Des bénévoles sont aussi recherchés pour le service du culte : s'annoncer auprès de Thierry Muhlbach.
- c) La Commune de La Chaux-de-Fonds a décidé de faire sonner les cloches le 24 juillet, entre 11h.25 et 11h.31, en souvenir de la tempête de 2023. Elle remercie la Paroisse d'avoir trouvé des volontaires pour ce service.
- d) Eric Develey informe que le Chœur des Rameaux, qui prépare, entre autres, la Messe en do de Mozart, accueille toute personne désireuse de participer à ce projet. Il signale aussi deux concerts donnés par le Gospel au Locle, le 8 juin, dans le cadre de la journée africaine, à 18 et à 20 heures. Le Gospel se produira aussi le 9 juin à 11 heures, dans la Chapelle du centre funéraire de Beauregard à Neuchâtel.

- e) Marianne Jeanbourquin rappelle que les paroissiens sont bienvenus aux Repas de l'amitié du mercredi, pour aider au service ou tout simplement pour entourer les convives.

Pierre Hirschy remercie chacun(e) de sa participation à cette Assemblée. Il adresse aussi ses remerciements au Conseil de Paroisse, au Colloque, au personnel du secrétariat, aux bénévoles, tous indispensables pour que vive notre Paroisse.

La séance est levée à 21h.10.

Annexes : Rapport d'activités 2023
Comptes 2023 et budget 2024

Anne Parent

La Chaux-de-Fonds, le 4 juin 2024